



Concertation autour des tourbières d'Auvergne

Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézallier et de l'Artense

Année de début d'expérience : 2016
Département concerné : 15

STRUCTURE

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Château Montlosier
63970 Aydat

Contexte territorial

Dans la partie centrale du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, les plateaux d'altitude (de 1000m à 1500m) très arrosés du Cézallier et de l'Artense s'étendent sur le nord du Cantal et le sud du Puy de Dôme en Auvergne. Le Cézallier volcanique et l'Artense granitique sont parsemés de plus de 180 tourbières répertoriées, patrimoine naturel vivant... mais aussi patrimoine identitaire et culturel. Certaines tourbières sont protégées (Réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, Natura 2000...).

L'implication depuis de nombreuses années des « protecteurs de la nature » sur certaines de ces tourbières laisse place à un désintéressement, un manque d'implication et d'appropriation des enjeux par les acteurs locaux qui n'y trouvent plus toujours d'usage ou dont les usages ont évolué.

Ainsi il devient primordial que la préservation de ce patrimoine commun repose avant tout sur la volonté des acteurs locaux et le dialogue autour de leurs savoirs et pratiques (ressource en eau, tourbage, chasse, pastoralisme...) liés à ces tourbières.

Origine du projet

Depuis sa création en 1977, le Parc n'a eu de cesse de vouloir protéger ce patrimoine naturel inestimable que sont les tourbières. Or, la stratégie traditionnelle de protection réglementaire contraignante n'est pas toujours bien vécue. Pour cela, il faut changer le regard des propriétaires, des exploitants et gestionnaires de terrains, des habitants et des élus pour mieux se les réapproprier, rendre visibles et intégrer les multiples services rendus par les zones humides, recréer le lien entre la vie quotidienne et l'intérêt général, donner du sens aux actions de préservation. Une expérience axée sur le dialogue avec les acteurs de terrain dans une zone Natura 2000 montre des effets plus intéressants.

C'est pourquoi, l'équipe du Parc propose d'utiliser la méthode du dialogue territorial pour aborder la question des tourbières en intégrant l'ensemble des acteurs à la démarche qu'ils soient politiques (institutionnels, élus locaux), techniques (socio-professionnels, gestionnaires d'espaces naturels), propriétaires ou exploitants, sans oublier les habitants, les scolaires ou les visiteurs. Le projet consiste à les mobiliser autour des usages passés et présents des tourbières, de collecter et valoriser les savoir-faire, de sorte que l'ensemble des acteurs se réapproprient ce patrimoine. Cette démarche participative se veut ascendante pour conduire au partage et à la valorisation des sites et des savoirs associés intégrant volontairement les acteurs locaux en tant que personnes ressources.

Les étapes de la concertation

En préambule une question est soumise lors d'entretiens préalables menés à la fois auprès de l'équipe technique du Parc et des acteurs du territoire :

« Comment mieux protéger les tourbières en prenant en compte la vie quotidienne des habitants ? »

Les termes sont mis en débat, faisant émerger les visions de chacun. Les différents avis recueillis permettent au comité de suivi de requalifier la question de la concertation, qui, en mettant l'humain au centre des préoccupations, devient alors :

« Comment prendre en compte la vie quotidienne des habitants du Cézallier et de l'Artense pour la conservation des tourbières et des sagnes ? »

La démarche s'appuie sur le développement de trois séries d'ateliers participatifs autour des thèmes suivants :

- partager leurs représentations et leurs savoirs sur les tourbières,
- exprimer leurs attentes et besoins sur ces espaces et sur la dynamique de réseau de sites et d'acteurs,
- définir des enjeux partagés et des propositions d'actions communes pour l'avenir.

En parallèle, un travail de collecte des savoirs paysans, (forestiers, cynégétiques, halieutiques, scientifiques, historiques ou culturels) est mené. Cette mémoire collective est valorisée sous la forme de pastilles vidéo témoignant des relations qui unissent les acteurs aux tourbières, leurs savoirs. Les savoirs collectés sont valorisés et mis en images sous la forme d'un Carnet du Parc. www.parcdesvolcans.fr/tourbieres carnet

Un film documentaire de 16 minutes retrace aussi l'ensemble de la démarche de concertation mis en œuvre et ses résultats. Ces travaux ont été restitués lors de la « fête des tourbières » (troisième du nom) qui a réuni 200 personnes dans un village de 20 âmes où se situe la réserve naturelle nationale des sagnes de la Godivelle. Tous ces témoignages et cette mémoire collective servent de base de travail et d'échange pour les ateliers participatifs, mettant en lumière les enjeux communs de ce territoire autour des tourbières.

Les acteurs ont tenu à ce que l'action soit menée à trois échelles :

- 1) L'échelle de la parcelle, qui réfère à l'approche individuelle. Il s'agit de partager la connaissance, présenter la démarche, identifier les besoins locaux, recueillir les savoirs et connaître les représentations.

2) L'échelle locale, qui est celle de la co-construction entre acteurs concernés par la gestion d'un site en tant qu'usager ou habitant. Cette étape permet d'identifier et de mobiliser des acteurs locaux dans la démarche en tant que relais, correspondants ou ambassadeurs

3) L'échelle Artense Cézallier, qui est celle de la politique territoriale globale menée avec les acteurs concernés par la préservation et la gestion des tourbières. Cette échelle permet de mutualiser des expériences, des méthodes et outils, à partir de cas concrets (lien à l'échelle locale).

Les acteurs insistent aussi sur la reconnaissance et la valorisation des savoir-faire actuels, sur le rôle de médiateur et d'accompagnement que joue le parc (avec ses partenaires), et enfin sur la nécessité d'assurer un porter à connaissance ciblés.

Cette première phase se clôture par une conférence interactive réunissant 70 participants, lors de la journée mondiale des Zones humides en février 2017, sur le thème des services rendus par les tourbières.

Les actions

Les actions prévues et réalisées sont :

- construire une base de données afin de mutualiser l'information
- mobiliser les communes, les propriétaires, les exploitants et les gestionnaires des tourbières afin de collecter les ressentis et les représentations, mettre en commun les besoins et attentes, identifier les savoir-faire sur la base de visites de terrain.
- échanger et débattre sur les enjeux et pistes d'actions par l'organisation d'ateliers par secteur
- co-construire un programme d'actions
- mettre en place un Comité de suivi et d'animation
- valoriser le réseau Tourbières Cézallier-Artense sur le plan international par une reconnaissance type RAMSAR et sur le plan local par des événements divers type « fête des tourbières » et la diffusion de résultats.

Ce dernier point est d'actualité puisqu'en 2019 une synthèse des atouts du réseau a été menée pour envisagée la candidature. Suite à un avis favorable des services de l'Etat et du conseil scientifique régional pour la protection de la nature, le parc des volcans constitue le dossier administratif et technique pour déposer officiellement sa candidature au label RAMSAR dès 2020 portant sur « les tourbières et lacs naturels du Cézallier et de l'Artense ».

Les partenaires

Sont concernés en premier lieu les propriétaires et exploitants des tourbières du réseau, ainsi que les élus des territoires concernés (36 communes et 6 EPCI). Les partenaires techniques et institutionnels sont partie prenante du dispositif et participent aux ateliers, ou sont membres du comité de pilotage.

Ce travail n'est possible qu'avec le soutien financier de l'Europe (FEDER Massif Central) des agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne, de la Fondation de France (pour la première tranche).

Eléments de conclusion

Cette expérience a pu bénéficier des conditions optimales pour aller au bout de la méthodologie du dialogue. Nous avons pu mobiliser un financement important sur deux tranches. Cela nous a permis d'avoir une animation très présente, des moyens pour créer les conditions de la convivialité lors des rencontres, un programme ambitieux de collecte audio-visuelle et bénéficier de l'accompagnement de professionnels (Geyser) et d'une formation qualifiante pour l'agent auprès de l'Ifre. Une telle démarche nécessite des moyens importants si l'on ne veut pas décevoir les participants et perdre leur intérêt et donc leur contribution au projet. La seconde tranche d'animation est lancée depuis 2018. L'actualité est bien entendue le dépôt de la candidature d'un dossier technique abouti au label RAMSAR et la mise en route d'une réflexion autour d'un plan de gestion intégré sur l'ensemble du site (122 000 ha).

Fiche rédigée en 2019 par l'Ifre et mise à jour en 2020 à partir d'informations fournies par Philippe Boichut.